Image not found or type unknown

Refus de visa regroupement familial

Par **tasman**, le **21/01/2014** à **20:02**

Bonjour maître
mon fils de 11 ans se voit refuser le visa en motivant l'irrégularité d filiation sur l'extrait de naissance;

arrivé et réside en France depuis le 18 avril 2002, ma copine étant enceinte de 3 mois,accouche le 15 septembre 2002.
23/10/2012 ATTESTATION de dépose de dossier
05/02/2013 je suis contacté par le consulat pour retirer une convocation
07/02/2013 RETRAIT DE LA CONVOCATION
19/03/2013 DEMANDE DE VISA (l'agent du consulat me demande d'établi un acte de reconnaissance à mon lieu de résidence en complément de dossier
30/03/2013 DÉLIVRANCE DE L ACTE DE RECONNAISSANCE copie intégrale
10/04/2013 DÉPÔT DU COMPLÉMENT DE DOSSIER
26/04/2013 COURRIER ACCORD FAVORABLE DU PRÉFET
06/05/2013 COURRIER DE L OFII POUR UNE DÉLIVRANCE DU VISA, comprenez vous?
22/08/2013 RÉUNION DE PRE ACCUEIL
21/01/2014 REFUS DE VISA pour MOTIF: irrégularité sur l'extrait de naissance(pas de lien de filation).

Quel recours pourrais je envisager?
un recours par test génétique est il possible à ma demande?
Merci et dessolé de ce long texte

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés